LA CHINE ET LE MONDE EN 2016.

La Chine de Xi Jinping n'est plus celle de Deng Xiaoping, la grande question étant de savoir si c'est le monde extérieur qui conduit le changement ou si c'est la Chine qui veut changer son rapport au monde. En réalité, c'est le renforcement relatif de la Chine qui la conduit à s'affirmer davantage face au reste du monde, quitte à s'affranchir des règles internationales, des règles du Droit universel qu'elle a su utiliser pour se propulser au rang des grandes puissances mondiales.

Les Trente Glorieuses de la Chine ont été fondées sur l'idée de développement avec la priorité donnée au marché comme vecteur de progrès et de sortie de la pauvreté misérable qui était la particularité chinoise majeure de l'époque du président Mao. Deng Xiaoping a initié une NEP qui a éveillé les forces productives et l'esprit d'entreprise en Chine, même si la société chinoise est restée sous la domination du Parti communiste et que l'Etat a conservé une très forte emprise sur l'économie.

La période de Deng Xiaoping a été marquée par un nouveau rapport au monde que l'on définit sous le terme OUVERTURE qui se traduit notamment par l'insertion dans les échanges internationaux accélérée et corroborée par son entrée à l'OMC en 2001. La Chine est ainsi devenue le premier exportateur du monde devant les Etats-Unis (14% contre 9% des exportations mondiales). Grâce à ce triomphe économique, la Chine est devenue une puissance qui influe sur l'ordre du monde et est en mesure de modifier la marche de celui-ci. Le paradoxe est que le fait d'être influente dans le monde tel qu'il est aujourd'hui n'a pas conduit à une normalisation car la Chine ne cherche pas à se conformer à une logique universelle qui existait avant son émergence et à un Droit universel qu'elle ne reconnaît pas comme l'émanation de son propre système.

Ainsi la Chine de 2016 affiche son indifférence, voire son hostilité à l'encontre du Droit et elle le fait avec une constance très significative au

© EduKlub SARL.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.

plan politique. L'avocat chinois Zhou Shifeng, dirigeant du cabinet pékinois Fengrui et éminente figure de la défense des Droits de l'Homme a été condamné le 4 août dernier à sept ans de prison pour « subversion ». En ce même mois d'août, Uber a rendu les armes devant Didi Chuxing, soutenu par le gouvernement chinois. Uber, en pleine déconfiture sur le marché chinois, a été contraint de céder son activité à son concurrent chinois qui bénéficie d'un monopole de fait avec 90% du marché national des réservations de VTC. Uber rejoint ainsi Google et Amazon, évincés du marché chinois par Baidu et Alibaba sous la pression de Pékin.

Pékin poursuit donc sa propre logique nationale et n'accorde aucune concession significative à un Droit économique mondial de conception libérale pas plus que la Chine ne respecte les grandes firmes globales comme détentrices d'un pouvoir incontournable. De plus, l'idée qu'un ordre capitaliste mondial prévaudrait sur tout autre est rendue caduque par le rôle spécifique qu'exerce la Chine.

Simultanément, Xi Jinping a entrepris de mettre Hongkong au pas. Les accords de 1997, conclus avec le Royaume Uni, garantissaient pour 50 ans l'autonomie du territoire et le respect des droits civiques. Ils sont vidés peu à peu de toute substance et le principe de 1997 « une nation, deux systèmes » est remplacé par la formule « un système, deux économies ». La révolution des parapluies n'a pas changé le dessein de Pékin qui s'en prend aux chefs d'entreprise récalcitrants, aux jeunes contestataires et aux intellectuels dissidents. Hong Kong n'est plus le symbole de l'ouverture au monde extérieur. Dans l'organisation économique de la Chine, Hong Kong est marginalisé, à l'image de son port désormais devancé par Shanghai, Shenzhen, Ningbo et Xiamen.

De la même façon, la stratégie d'expansion de Pékin en mer de Chine contredit l'idée d'une Chine normalisée, soucieuse de préserver d'abord ses intérêts strictement économiques. Le Droit international a brutalement rappelé à l'ordre la Chine par le biais d'une condamnation sévère de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye auparavant saisie par les Philippines. A

© EduKlub SARL.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.